



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des coûts de production pesant sur la production légumière

Question écrite n° 44498

Texte de la question

Mme Anne-France Brunet alerte M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur la hausse des coûts de production pesant sur la production légumière française. Cette hausse dont les causes sont multiples (énergie, engrais, emballage, main-d'œuvre) représente une augmentation de 15 à 30 % des coûts de production de la filière. La répercussion de la hausse des coûts de production dans le prix payé aux producteurs ne peut plus être une option, malgré l'obstination des acteurs de la grande distribution à ne pas prendre en compte ces évolutions. Elle souhaite savoir comment le Gouvernement entend peser dans le cadre des négociations avec la distribution. En outre, elle l'interroge sur l'accompagnement envisagé par l'État pour soutenir la filière, qui constitue un axe fort de la souveraineté alimentaire française et de l'accès à une alimentation saine et de qualité.

Données clés

Auteur : [Mme Anne-France Brunet](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44498

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [1er mars 2022](#), page 1236

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)